

MAZARS ET SEFCO

CRIIRAD

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

CRIIRAD

Association Loi 1901
29 Cours Manuel de Falla
26000 Valence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux adhérents de l'association CRIIRAD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRIIRAD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés

- Suite au désengagement de certaines collectivités dans le financement des activités de votre associations, cette dernière a fait appel à des dons exceptionnels en 2016. Ainsi, il a été décidé par le conseil d'administration de reporter une partie des dons sur les exercices futurs sous forme de fonds dédiés.
- Au 31 décembre 2018, nous nous sommes assurés du caractère approprié du traitement de ces fonds dédiés. A ce titre, une reprise de 60.476. € a été comptabilisée en produits exceptionnels. En conséquence, il reste 58.000 € en fonds dédiés à la date de clôture qui serviront sur les exercices futurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 30 avril 2019.

Le Commissaire aux comptes

MAZARS & SEFCO



MATTHIEU VERNET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	64 385	56 999	7 386	14 769	7 383	49.99	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	90 015		90 015	90 015			
	Constructions	959 876	201 166	758 710	795 893	37 183	4.67	
	Installations techniques Matériel et outillage	497 541	368 115	129 426	115 283	14 143	12.27	
	Autres immobilisations corporelles	141 509	116 191	25 319	32 405	7 086	21.87	
	Immobilisations en cours	123 541		123 541	115 016	8 525	7.41	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations							
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	5 002		5 002		5 002			
Prêts								
Autres immobilisations financières	686		686	686				
Total I	1 882 556	742 470	1 140 086	1 164 067	23 981	2.06		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	5 921		5 921	4 813	1 109	23.03	
	En-cours de production de biens	17 144		17 144	15 338	1 805	11.77	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	429		429	525	96	18.29	
	Marchandises	14 586		14 586	24 179	9 594	39.68	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	102 441		102 441	43 399	59 042	136.05	
	Autres créances	109 581		109 581	115 339	5 758	4.99	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	702 073		702 073	850 438	148 364	17.45		
Charges constatées d'avance (3)	4 642		4 642	5 910	1 267	21.45		
Total III	956 816		956 816	1 059 940	103 124	9.73		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 839 372	742 470	2 096 902	2 224 007	127 105	5.72		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	91 716		91 716			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	986 921		981 727		5 194	0.53
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 354		5 194		3 840	73.92
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	546 006		577 576		31 571	5.47	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	1 625 998		1 656 214		30 216	1.82	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	58 000		118 476		60 476	51.04
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	58 000		118 476		60 476	51.04	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	85 078		103 376		18 299	17.70
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 351		17 442		1 091	6.25
	Dettes fiscales et sociales	144 585		142 355		2 230	1.57
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	166 890		186 144		19 253	10.34
	Total IV	412 904		449 317		36 413	8.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 096 902		2 224 007		127 105	5.72

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

246 014 263 174

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	50 805		48 010		2 795	5.82
Production vendue de Biens et Services	200 885		162 408		38 477	23.69
Production stockée	1 709		4 254		2 544	59.82
Production immobilisée	15 359		5 219		10 140	194.27
Subventions d'exploitation	154 181		188 342		34 162	18.14
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	14 132		25 564		11 432	44.72
Collectes	504 734		597 353		92 620	15.51
Cotisations						
Autres produits	101		45		57	126.93
Total I	941 906		1 031 196		89 290	8.66
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	59 992		43 761		16 231	37.09
Variation de stock (marchandises)	9 594		12 114		21 708	179.20
Achats de matières premières et autres approvisionnements	13 544		8 959		4 585	51.18
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	1 109		3 394		4 503	132.66
Autres achats et charges externes	196 887		208 119		11 232	5.40
Impôts, taxes et versements assimilés	27 174		28 975		1 801	6.22
Salaires et traitements	485 069		511 424		26 354	5.15
Charges sociales	202 517		219 230		16 714	7.62
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	96 860		100 601		3 741	3.72
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	283		132		151	113.90
Total II	1 090 811		1 112 482		21 671	1.95
I - Résultat d'exploitation (I-II)	148 905		81 287		67 618	83.18
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 180		1 332	152- 11.43-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 180		1 332	152- 11.43-
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 416		2 877	461- 16.03-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 416		2 877	461- 16.03-
2. Résultat financier (V-VI)	1 235-		1 544-	309 20.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	150 140-		82 831-	67 310- 81.26-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	88 167		22 283	65 884 295.67
Produits exceptionnels sur opérations en capital	65 334		65 905	571- 0.87-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	153 500		88 188	65 312 74.06
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 880			1 880
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	1 880			1 880
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	151 621		88 188	63 433 71.93
Impôts sur les bénéfices (IX)	126		163	37- 22.70-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 096 586		1 120 716	24 130- 2.15-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 095 232		1 115 522	20 290- 1.82-
Solde intermédiaire	1 354		5 194	3 840- 73.92-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 354		5 194	3 840- 73.92-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 096 901.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 941 905.74 Euros et dégageant un excédent de 1 354.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Certaines collectivités (dont la région Rhône-Alpes) c'étant retirées du financement du réseau de balises et de certains projets, l'association a fait appel à des dons extérieurs pour se substituer à ces retraits. Les dons sur l'année 2016 compensant largement le manque de financement annuel lié au retrait des collectivités, il a été décidé, sur l'exercice 2016, par le conseil d'administration de reporter une partie des dons (soit 138476 €) sur les exercices futurs en utilisant la technique des fonds dédiés.

Les dons sur 2017 ont continué à augmenter. Mais cette augmentation n'a pas permis de compenser l'ensemble de la perte liée au retrait des collectivités. Pour cette raison le conseil d'administration a décidé de passer en produit 20 000 € sur l'enveloppe des fonds dédiés constatés en 2016.

Les dons sur 2018 se sont stabilisés, en conséquence pour compenser le retrait de collectivité il a fallu prendre 60 476 € sur les fonds dédiés

En conséquence, il reste en fonds dédiés 58 000 € à la date de clôture de l'exercice qui serviront sur les exercices futurs.

Le montant de base de l'adhésion annuelle est de 45 €, et pour les revenus modestes, il est d'un montant libre entre 19 € et 45 €. En cas de versement d'une adhésion supérieure à 45 €, la partie supplémentaire du montant est considérée comme un don.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 385		
TOTAL	64 385		
Terrains	90 015		
Constructions sur sol propre	959 876		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	441 267		56 274
Installations générales agencements aménagements divers	25 478		1 715
Matériel de transport	20 348		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 605		1 363
Immobilisations corporelles en cours	115 016		8 525
TOTAL	1 744 605		67 877
Autres titres immobilisés	5 002		
Prêts, autres immobilisations financières	686		
TOTAL	5 688		
TOTAL GENERAL	1 814 678		67 877

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			64 385	64 385
TOTAL				
Terrains			90 015	90 015
Constructions sur sol propre			959 876	959 876
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			497 541	497 541
Installations générales agencements aménagements divers			27 193	27 193
Matériel de transport			20 348	20 348
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			93 968	93 968
Immobilisations corporelles en cours			123 541	123 541
TOTAL			1 812 482	1 812 482
Autres titres immobilisés			5 002	5 002
Prêts, autres immobilisations financières			686	686
TOTAL			5 688	5 688
TOTAL GENERAL			1 882 555	1 882 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	49 616	7 383		56 999
TOTAL				
Constructions sur sol propre	163 983	37 183		201 166
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	325 984	42 130		368 115
Installations générales agencements aménagements divers	11 238	2 580		13 818
Matériel de transport	20 028	320		20 348
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	74 760	7 264		82 024
TOTAL	595 994	89 477		685 471
TOTAL GENERAL	645 610	96 860		742 470

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	7 383				
TOTAL					
Constructions sur sol propre	37 183				
Instal.techniques matériel outillage indus.	42 130				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 580				
Matériel de transport	320				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 264				
TOTAL	89 477				
TOTAL GENERAL	96 860				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	686	686	
Autres créances clients	102 441	102 441	
Personnel et comptes rattachés	2 282	2 282	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 441	7 441	
Impôts sur les bénéficiaires	3 504	3 504	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 546	2 546	
Débiteurs divers	93 808	93 808	
Charges constatées d'avance	4 642	4 642	
TOTAL	217 350	217 350	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	60	60		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	85 018	18 795	66 223	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 351	16 351		
Personnel et comptes rattachés	61 960	61 960		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 797	54 797		
Taxe sur la valeur ajoutée	19 172	19 172		
Autres impôts taxes et assimilés	8 656	8 656		
Produits constatés d'avance	166 890	166 890		
TOTAL	412 904	346 682	66 223	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 322			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	64 385	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
La nouvelle construction a fait l'objet d'un amortissement par composant de la manière suivante :

- Le terrassement et le gros oeuvre sont amortis en linéaire sur 40 ans,
- La charpente est amortie en linéaire sur 30 ans,
- L'électricité est amortie sur 25 ans,
- Les menuiseries, les revêtements de sol, la faillance, la plomberie sont amorties sur 20 ans,
- La peinture et la platerie sont amorties sur 15 ans,

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	57 083
Total	57 083

Détail des produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	
- POET LAVAL	170
- ROCHEBAUDIN	45
- CD 26	22 750
- DRAGA	5 518
- AVIGNON	6 500
- CD84	2 100
- FONDATION HORIZON 2018	20 000
Total	57 083

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 965
Dettes fiscales et sociales	98 498
Total	107 493

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	
- INTERETS DES EMPRUNTS	36
FNRS FACT NON PARVENUES	
- fnp bpda 4 t 2018	25
- LA POSTE	301
- engie	160
- MAZARS	5 001
- LOGICIEL QUADRA	72
- AF	3 000
- ASF 1218	146
- sfr 1218	210
- FRAIS SUITE A VOL	50
PROVISION POUR CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	54 607
Charge à payer personnel	
- CP	7 353
CHARGES / CONGES A PAYES	
- Provisions pour congés payés	24 573
CHARGES SOCIALES A PAYER	
- cp corine	3 309
ETAT: CHARGES A PAYER	
- PROV FORMATION CONT.C2P	5 872
- CAP TAXE SALAIRE SOLDE 04	2 031
- ta	747
Total	107 493

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		4 642
Total		4 642
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		166 890
Total		166 890

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- cca stock	2 604		
- cca neopost	376		
- 663.53/12*8	442		
- sur 3 ans dernière année	584		
- CCA PRIMEVERT 2019	582		
- finger	54		
Total	4 642		

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODTS CONSTATES D'AVANCE			
- PCA RM	4 280		
- PCA ADH	80 768		
- PCA SOUTIEN	68 379		
PCA PRESTATION			
- PERCU 2016-2017 : 8430-AVANC 1500-3217.13-2907.51=805.36	805		
- PCA BASTIA	1 416		
- PCA DECHARGE	1 664		
- PCA BOIS NOIRS	2 482		
- PCA POLYNESIE	939		
- PCA POLYNESIE	6 158		
Total	166 890		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Les bénévoles ont réalisés pour l'association 3371 heures de benevolats. Ce qui représente dans le cadre d'une valorisation SMIC un montant de : 33 070 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association ne relevant d'aucune convention collective, les engagements se limitent donc à l'indemnité légale de départ à la retraite plus une indemnité complémentaire d'un demi mois de salaire pour les cadre et d'un mois de salaire pour les non cadre. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement envers les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué selon les critères suivants :

- âge de départ : 62 ans
- effectif au 31/12/18 : 13 salariés dont 3 cadres
- Augmentation des salaires : 1.5%
- Taux d'actualisation : 1.60%
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié
- Table de mortalité utilisée : table réglementaire

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
	Engagement retraite 2018	66 566
Engagement total		66 566

Hypothèses de calculs retenues

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QUOTE PARTS DE SUBVENTION	62 362	
- DONS	20 276	
- AFFECTATIONS FONDS DEDIES	68 476	
- DIVERS ACTIONS	2 412	
Total	153 526	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES ET AMENDES	640	
- REMB AIDE	1 240	
Total	1 880	